

# Introduction

## Introduction de Michel Boyon, Président de Réseau ferré de France

Le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne, dont Réseau ferré de France est maître d'ouvrage, revêt une importance stratégique pour l'Aquitaine, comme pour la France et pour l'Europe.

Ce projet doit en effet permettre un meilleur équilibre entre le rail et la route pour le transport des personnes et des marchandises sur le corridor atlantique, et favoriser le développement et la cohésion du territoire aquitain. Ce projet d'envergure, étudié en cohérence avec la politique nationale de développement durable (2003) et le schéma régional de développement durable de l'Aquitaine (2006), va participer à la mise en œuvre par la France du protocole de Kyoto en luttant contre l'effet de serre, et en contribuant aux économies d'énergies fossiles et à l'aménagement durable du territoire régional.

Avec la mise en service de la LGV Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux en 2016, avec celle de la ligne nouvelle espagnole à haute performance entre Vitoria et Irun, dite "Y Basque" en 2013, le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne complètera l'axe ferroviaire international, aménagé progressivement à quatre voies entre Paris, Bordeaux, Irun et Madrid. C'est ainsi que le projet a été inscrit par l'Union Européenne sur la liste prioritaire de développement du réseau transeuropéen de transport.

Ce projet de renforcement du réseau ferroviaire, par la création de deux voies supplémentaires entre Bordeaux et l'Espagne, permettra d'offrir, à l'horizon 2020, des capacités nouvelles de haute qualité, pour le transport ferroviaire des marchandises et des personnes entre la péninsule ibérique, la France et l'Europe du nord et de l'est. Il offrira une alternative compétitive au transport routier sur le corridor atlantique. C'est un enjeu important pour l'Aquitaine dont les habitants subissent quotidiennement les nuisances d'une circulation excessive de camions.

Outre l'ambition d'une meilleure répartition des flux de transport de marchandises entre la route et la voie ferrée, le projet constituera un outil précieux pour l'aménagement du territoire en accompagnant l'accès de l'ensemble de l'Aquitaine aux principaux pôles économiques et urbains régionaux, nationaux et européens.

L'augmentation des capacités du transport ferroviaire et la réduction des temps de parcours faciliteront également les déplacements dans l'ensemble de la région ; ce sera le gage d'un renforcement de la cohésion territoriale, ainsi que d'un développement local plus rapide et plus soutenu.

Enfin, ce projet consolidera les échanges et les partenariats transfrontaliers que la région Aquitaine noue avec les collectivités espagnoles ; ils bénéficieront ainsi d'un moyen de transport sûr et efficace entre métropoles françaises et espagnoles, en particulier, entre Bayonne et Saint Sébastien.

Le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne, après la LGV Bordeaux-Toulouse, est le second projet ferroviaire soumis à un débat public en Aquitaine, et le septième pour Réseau ferré de France. RFF connaît donc l'importance, l'intérêt et la richesse du débat public, temps fort dans la vie d'un projet, puisqu'au vu des appréciations portées sur son bien-fondé, il permet d'en définir l'opportunité, de débattre de ses objectifs et d'en préciser les principales caractéristiques. Il doit aussi enrichir le projet grâce à l'expression de toutes les personnes, institutions et organisations concernées. Réseau ferré de France abordera ce débat public, dans un esprit d'ouverture, d'écoute et de dialogue. Les échanges seront l'occasion de faire ressortir une vision commune et partagée de l'avenir du transport ferroviaire et de son rôle en Aquitaine.

RFF est convaincu que ce débat sera constructif. Il en attend beaucoup pour éclairer la future décision qu'il sera appelé à prendre sur les suites à donner au projet. Il exprime par avance sa gratitude à celles et à ceux qui participeront au débat.

# Préambule

**Le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne s'inscrit dans la politique de développement durable de l'Aquitaine. Il consiste à développer le réseau ferroviaire afin de répondre aux perspectives de croissance des trafics de marchandises et de voyageurs, tout en préservant l'environnement.**

RFF<sup>•</sup>, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national, propose des projets d'aménagement et de développement de ce réseau, dans le but "de promouvoir le transport ferroviaire en France dans une logique de développement durable" (extrait de la loi 97-135 de création de RFF).

Le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne, répond à des enjeux territoriaux et environnementaux majeurs pour l'Aquitaine :

- favoriser le transfert vers le mode ferroviaire du trafic routier de personnes et de marchandises ;
- rétablir les solidarités entre les territoires économiquement attractifs et ceux qui le sont moins ;
- répondre à de forts besoins de mobilité au niveau régional et transfrontalier ;
- anticiper les mutations territoriales à l'échelle européenne, nationale et régionale ;
- maîtriser l'équilibre entre le développement économique et la protection du patrimoine environnemental, culturel et historique.

Ce projet contribuera ainsi à la politique de développement durable propre à la Région Aquitaine, définie dans son Schéma Régional d'Aménagement et de développement durable du Territoire (SRADDT) "Aquitaine horizon 2020".

## Que signifie "développement durable du territoire" ?

Le développement durable du territoire doit permettre de concilier développement économique, cohésion sociale et protection de l'environnement. L'amélioration du réseau ferroviaire en Aquitaine contribue pleinement à cette ambition.

## Pourquoi un débat public sur le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne ?

Le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne entre dans le champ de l'article L.121-1 et suivants du code de l'environnement qui stipulent que tout maître d'ouvrage<sup>•</sup> s'engageant dans un projet d'infrastructure aux enjeux socio-économiques, environnementaux ou d'aménagement du territoire importants, doit saisir la Commission nationale du débat public (CNDP<sup>•</sup>). Cette autorité administrative indépendante veille à ce que le droit du public à participer à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national soit respecté.

Réseau ferré de France a donc saisi **la CNDP qui a décidé, le 4 janvier 2006, la tenue d'un débat public sur ce projet, considérant :**

- l'intérêt national et européen du projet ;
- l'importance de ses enjeux socio-économiques et d'aménagement du territoire ;
- l'étendue de la zone d'étude et la diversité des impacts possibles sur l'environnement ;

**et moyennant la mise à disposition par RFF<sup>•</sup> d'informations sur :**

- l'évolution des réseaux ferroviaires français et espagnols, des trafics internationaux ;
- les contraintes d'environnement associées aux scénarios proposés ;
- la nature des dessertes<sup>•</sup> et enjeux des gares ;
- le financement de l'ouvrage.

RFF apporte dans le présent dossier les éléments permettant de répondre à ces demandes.

L'essentiel du débat portera sur quatre questions :

- Est-il nécessaire de développer le réseau ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne compte tenu des futurs trafics estimés ?
- Si oui, quel type de solution retenir entre la mise à quatre voies de la ligne existante et la réalisation d'une ligne nouvelle ?
- Si la solution ligne nouvelle est retenue, quel scénario faut-il privilégier ?
- Dans tous les cas, de quels enjeux sociaux, environnementaux et économiques, le projet devra-t-il tenir compte ?

## Le dossier du maître d'ouvrage, pour quoi faire ?

Le dossier du maître d'ouvrage<sup>o</sup> porte à la connaissance du public une synthèse des informations dont dispose RFF à ce jour et sur lesquelles il se fonde pour proposer le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne.

Ce document s'adresse à toutes les personnes intéressées, qu'elles participent ou non au débat public. RFF a souhaité concevoir ce document dans un souci de transparence, de clarté et d'accessibilité. Les informations, chiffres et analyses qui étayent ce dossier proviennent des études réalisées par RFF pour préparer le débat public, mais aussi de la SNCF<sup>o</sup>, des services de l'Etat, du groupe de travail franco-espagnol sur la traversée des Pyrénées et du Conseil régional d'Aquitaine.

La liste des études réalisées par RFF pour préparer le débat public est présentée en annexe. L'ensemble des études peut être consulté dans les locaux et sur le site Internet de la Commission particulière du débat public (CPDP<sup>o</sup>) :

Projet ferroviaire Bordeaux Espagne

9, rue de Condé "espace Buro-Club" - 33000 BORDEAUX

4, rue Marengo (face au musée Basque) - 64100 BAYONNE

([www.debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org](http://www.debatpublic-projetferroviaire-bordeaux-espagne.org))

Ce document ne prétend pas répondre à toutes les questions : le débat public doit permettre d'enrichir les propos et réflexions développées dans ce dossier.

## Les acteurs du ferroviaire en France

### Réseau ferré de France

Créé en 1997, **Réseau ferré de France** (RFF) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Propriétaire et gestionnaire du réseau ferroviaire français, il a notamment pour mission l'aménagement, le développement, la cohérence et la mise en valeur du réseau ferré national, ainsi que la répartition des capacités sur le réseau ferroviaire.

Il est maître d'ouvrage du projet ferroviaire Bordeaux Espagne. A ce titre, il a dirigé les études préparatoires au débat public et porte ce projet au débat.

### La SNCF

La **Société Nationale des Chemins de Fer** (SNCF) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Entreprise ferroviaire, la SNCF organise le transport de voyageurs sur le réseau national (TGV<sup>o</sup>, Corails Teoz<sup>o</sup> et Lunéa<sup>o</sup>, Corail Intercités...), exploite les services de transport ferroviaire régionaux de voyageurs (TER<sup>o</sup>), ainsi que la très grande majorité des services ferroviaires de marchandises. En outre, la SNCF assure et réalise, ou fait réaliser, pour le compte et par délégation de RFF propriétaire et gestionnaire du réseau national, l'exploitation, la maintenance des installations techniques et les travaux sur le réseau.

### Les autorités organisatrices des transports

Une autorité organisatrice de transports<sup>o</sup> est une collectivité à laquelle la loi d'orientation pour les transports intérieurs n° 82-1153 du 30 décembre 1982, dite Loti, a confié la mission d'organiser les transports. **Les Régions sont des autorités organisatrices** des transports ferroviaires régionaux au sens où elles définissent, organisent et financent les missions des trains de Transport Express Régional<sup>o</sup> (TER).

Ces trois types d'acteurs du ferroviaire et l'Etat coordonnent leurs politiques et actions, au travers de partenariats. Ces partenariats, notamment financiers, permettent de réaliser les études et la construction de projets comme celui du projet ferroviaire Bordeaux-Espagne.





# Pourquoi un projet ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne ?

Un des défis du développement de nos territoires, tant aux échelles régionale et nationale qu'européenne, est la capacité à répondre à la demande et aux besoins de mobilité de tous ceux qui y habitent, y travaillent ou s'y déplacent pour leurs loisirs, ainsi qu'à la demande de transport des marchandises pour les entreprises comme pour les consommateurs.

Ce développement des territoires et de la mobilité des marchandises et des personnes doit se faire en respectant l'environnement et la cohésion sociale afin de répondre aux objectifs du développement durable.

Le Sud-Ouest de la France, et en particulier l'Aquitaine, jouit de nombreux atouts qui en font une région démographiquement et économiquement dynamique. De plus, par ses liens privilégiés, géographiques mais également culturels avec la péninsule ibérique, la Région Aquitaine est aussi un acteur majeur d'une "euro région" bien plus vaste, qui se tisse peu à peu de Bordeaux au Pays Basque espagnol.

Afin de répondre à la demande future de transport et de respecter les objectifs du développement durable, l'Etat, la Région Aquitaine et Réseau ferré de France avec l'aide de l'Union Européenne, ont mis à l'étude un projet ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne pour permettre un report modal du trafic de marchandises de la route vers le ferroviaire et une amélioration de l'accessibilité et de l'attractivité du sud de l'Aquitaine, en ouvrant largement la Région vers la péninsule ibérique et le Nord de l'Europe.

Ce projet doit également, au travers de dessertes régionales plus denses et plus performantes, soutenir le développement équilibré du territoire aquitain, en offrant aux zones aujourd'hui moins bien desservies, une ouverture vers l'extérieur, et en soulageant les sites les plus urbanisés d'une circulation routière trop dense.

Il doit aussi tenir compte de la richesse patrimoniale et environnementale des territoires du sud de l'Aquitaine.

